

Association Jamais ABOU de souffle

6, En Nicolairue. 57000 METZ
contact@jamaisaboudesouffle.org
06 82 79 84 84

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 08 mars 2008

En début d'AG, 43 adhérents sont à jour de cotisation et peuvent donc prendre part au vote.
Le quorum est de 22.
Ce jour, 34 adhérents sont présents ou représentés.
L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres pour leur présence à la 2^e AG de l'association, et remercie tout particulièrement:

- Madame de Sazilly, membre de l'association, représentant également la Fondation Barbier de La Serre. Cette Fondation soutient les actions de l'association depuis sa création. Le Président remercie Madame de Sazilly pour la confiance ainsi témoignée à l'égard de Jamais ABOU de souffle.
- M. et Mme Levesque et leurs enfants sont les membres présents les plus éloignés de Metz ; ils habitent dans le département du Calvados et ont donc parcouru 500 km pour assister à cette AG ! M. et Mme Levesque ont rejoint l'association il y a quelques mois après l'avoir découverte via son blog sur internet.

Le Président fait part de l'absence excusée de Marie-Alix, vice-présidente, et de Daniel, trésorier. Ils sont ce jour à Lyon avec leur fils.

Ordre du jour

1. Rapport moral, sur la gestion et la situation financière de l'association.

2007 est la deuxième année d'existence de l'association.
52 membres en 2007 (34 en 2006, +53%), 78 membres ou donateurs (75 en 2006, +4%)

Les différentes actions entreprises en 2007 sont les suivantes :

Intervention dans une école à Versailles pour parler aux enfants de la scolarité au Mali. Collecte de fonds entreprise par ces enfants au profit de la construction de l'école Ki-Zerbo.

Plusieurs collectes de matériel scolaire dans des écoles, lycées et faculté de médecine.

6 envois de matériel scolaire à Bamako (volume estimé à 9 m3).

Prise en charge des frais de scolarité de 35 enfants de l'école Sigi Ja.

Jumelage poursuivi entre Sigi Ja et Fey/Marieuilles.

Mise en place d'un jumelage entre Ki-Zerbo (primaire) et Sainte-Marie à Saint-André de Cubzac.

Mise en place d'un jumelage entre Ki-Zerbo (collège) et une classe de 6^e du collège La Milliaire à Thionville. Les collégiens de La Milliaire ont regretté les difficultés de mise en place de ce parrainage. En effet, un certain nombre de lettres ont transité par Bordeaux (Saint André de Cubzac) au retour de Bamako !

Construction de 2 salles de classe à Sigi Ja (ouverture du collège).

Début du chantier de construction de l'école Ki-Zerbo en octobre 2007, après signature d'une convention garantissant l'accueil à titre gratuit d'enfants défavorisés à hauteur de 20% des effectifs de l'école. A ce jour, le gros œuvre du 1^{er} étage est quasiment achevé.

Recettes : dons de particuliers, manifestations, dons de fondations (voir tableau)

2. Rapport des vérificateurs aux comptes

Ce rapport sera présenté par deux membres de l'association ne faisant pas partie du comité de direction.
Il est annexé en fin de compte-rendu.

P.S

c.s

3. Quitus donné au comité de direction pour sa gestion

Résolution proposée : les membres de l'association donnent quitus au comité de direction pour sa gestion.

Contre : 0

Abstention : 0

La résolution proposée est adoptée à l'unanimité

4. Approbation des comptes de l'exercice 2007

Voir tableau en pièce jointe.

Résolution proposée : les membres de l'association approuvent les comptes de l'exercice 2007.

Contre : 0

Abstention : 0

La résolution proposée est adoptée à l'unanimité

5. Elections du Bureau

Le Bureau actuel arrive au terme de son premier mandat et doit donc être renouvelé intégralement.

Tous les membres du Bureau sortant se représentent respectivement aux fonctions qu'ils occupaient. Aucune candidature supplémentaire n'est enregistrée.

L'assemblée procède alors à l'élection du Bureau :

Philippe Schmitt est élu Président de l'Association à l'unanimité

Marie-Alix Rosolek est élue Vice-Présidente de l'Association à l'unanimité

Pascale Schmitt est élue Secrétaire de l'Association à l'unanimité

Daniel Rosolek est élu Trésorier de l'Association à l'unanimité

6. Construction de l'école Joseph Ki Zerbo

La convention JAS-KZ/01 a été signée en octobre 2007 entre l'école Joseph Ki-Zerbo et l'association. Elle régit la construction (gros œuvre et finitions) du rez de chaussée de l'école, conformément au projet présenté aux Fondations partenaires :

- Fondation Cécile Barbier de La Serre
- Fondation d'entreprise Air France
- Fondation d'entreprise Véolia Environnement

L'association ayant pris de l'avance sur son calendrier de recherche de financement de la 2^e tranche de l'école (étage 1 + étage 2), la question de la réorganisation des travaux s'est posée début 2008.

Une réunion sur ce sujet a eu lieu à Bamako le 11/01/08, avec Modibo Coulibaly (directeur de l'école), Ibrahim Traoré (constructeur), Moustapha Dembelé, et Philippe Schmitt.

Il en est ressorti qu'il serait intéressant de finir les travaux de gros œuvres de toute l'école, avant de débiter les finitions du rez de chaussée.

Ce plan reste en accord avec les engagements pris envers les Fondations partenaires, puisque le rez de chaussée sera intégralement réalisé pour la rentrée scolaire de septembre 2008.

A la date du 25/01/08, il manque 5.000 € sur ce financement. Cette somme devrait pouvoir être rassemblée d'ici la fin des travaux de finition du RDC.

6. Vote du budget 2008

Le budget 2008 tient compte des opérations suivantes :

- parrainage de la scolarité pour les 2^e et 3^e trimestre 2007-2008, ainsi que pour le 1^{er} trimestre 2008-2009.
- achat de livres scolaires sur place
- construction et finition des étages 1 et 2 de l'école Joseph Ki-Zerbo
- construction d'une salle de classe et de 3 latrines pour l'école Sigi Ja

Voir budget 2008 en annexe.

P.S
C.S

Pour la deuxième et dernière tranche des travaux de l'école Joseph Ki-Zerbo, des demandes de subvention ont été faites auprès de :

- Cysco Systems : pas de réponse
 - Fondation Véolia Environnement : cette Fondation ne soutenant qu'une seule fois la même association, la réponse est donc négative.
 - Fondation Cécile Barbier de la Serre : l'association a formulé une nouvelle demande de subvention. Cette demande a été prise en compte par la Fondation, et sera étudiée lors d'une réunion de la Fondation Barbier de la Serre en mars 2008.
 - Fondation Air France : une demande de subvention pour la 2^e tranche des travaux de l'école Ki-Zerbo a été déposée en janvier 2008. Le dossier est actuellement à l'étude.
- Pour atteindre ses objectifs en 2008, l'association doit donc rechercher 25.000 € auprès de partenaires.

En tout état de cause, et comme en 2007, les travaux ne seront entrepris que dans la mesure où leurs financements seront acquis.

Résolution proposée : les membres de l'association approuvent le budget 2008 tel qu'il est proposé.

Contre : 0

Abstention : 0

La résolution proposée est adoptée à l'unanimité

7. Election à la fonction de vérificateurs aux comptes.

Selon l'article 20 des statuts de l'association, les comptes tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par les vérificateurs aux comptes qui doivent présenter lors de l'assemblée générale ordinaire leurs rapports écrits sur leurs opérations de vérification. Ils sont élus pour 1 an par l'assemblée générale ordinaire. Ils sont rééligibles. Leur nombre est de deux.

Trois candidatures sont enregistrées pour ce poste :

Aurélie Bauer
Marie-Gabrielle Chéron
Jean-Charles Barrois

Tous trois sont élus à l'unanimité à la fonction de vérificateurs aux comptes.

8. Divers.

Organisation d'un concert au profit de l'association en mai 2008 avec le groupe NAC (<http://nac2.free.fr>)

L'association a reçu en février 2008 une demande de subvention de la part de l'école Sainte Marie, quartier Sokorodji à Bamako. Cette demande n'étant pas axée sur un objectif particulier ne peut pas être acceptée en l'état. Un membre de l'association se rendra sur place afin de préciser la demande et de la chiffrer (devis). Ceci pourrait être mis au budget de l'année 2009.

Jean-François Secondé fait part à l'assemblée de l'information suivante :

par trois fois dans les années antérieures, Jean-François a entrepris d'envoyer en Mauritanie un conteneur de matériel scolaire et de vêtements. Ceci a été fait dans le cadre des actions d'une association qui n'existe plus aujourd'hui.

Jean-François a la possibilité d'obtenir cette année encore le financement d'une action similaire. Il est donc à la recherche d'une association en mesure de recueillir le financement qu'il peut obtenir, afin de réaliser l'opération dans le cadre des actions de cette association.

Il demande donc s'il serait possible que Jamais ABOU de souffle recueille ce financement, qui serait ensuite dédié à l'envoi d'un conteneur pour la Mauritanie.

Philippe Schmitt répond que la difficulté est d'ordre statutaire, les buts de l'association étant centrés uniquement sur la scolarisation d'enfants à Bamako. Une telle opération passerait préalablement par une modification des statuts. Cette demande sera étudiée lors d'une prochaine réunion du Bureau. Dans le même temps, Jean-François étudiera toutes les possibilités de réaliser cette opération avec le moins possible de tracas d'ordre administratif.

P. S

e. S

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé à 17h45.
Le Président remercie à nouveau tous les membres présents.

La secrétaire de séance :



Camille Schmitt

La secrétaire :



Pascale Schmitt

Dernière minute (ajout du 14/02/08) : un des musiciens du groupe NAC venant de se blesser à la main (opération et rééducation nécessaires), le concert est reporté au 4 octobre 2008. Réservez votre soirée !

P.S

C.S

Metz, le 8 mars 2008

Assemblée Générale

Association « JAMAIS ABOU de SOUFFLE »

VERIFICATION des COMPTES de L'ASSOCIATION

Nous soussignés, Aurélie BAUER et Jean Charles BARROIS, commissaires aux comptes mandatés lors de la dernière Assemblée Générale, avons procédé à l'examen des comptes de ladite association. Nous avons pu librement accéder aux documents et obtenir les précisions qui nous semblaient utiles dans l'exercice de notre contrôle.

Nous avons pu apprécier la bonne tenue de la comptabilité, tant au niveau des recettes que des dépenses. Les engagements de l'association vis-à-vis des écoles, sur la base de conventions clairement établies pour l'attribution des allocations financières ont été respectés et validés par des photos attestant la réalité des travaux entrepris.

Nous avons toutefois noté la disparité des documents fournis par les différents organismes, maître d'œuvre, entreprises et écoles pour l'attribution des allocations versées par l'association. Cela ne met cependant pas en doute la sincérité des démarches et la réalité des travaux entrepris.

Toutefois, pour améliorer et simplifier ce contrôle, nous avons réalisé des documents, plus en adéquation avec nos pratiques et demandé à ce qu'ils soient mis en œuvre sur le prochain exercice par les parties prenantes, bénéficiaires des allocations de l'association « JAMAIS ABOU de SOUFFLE ».

Ce ci étant dit, nous confirmons donc l'exactitude des écritures comptables et remercions le trésorier pour la bonne tenue de ses comptes.

Pour valoir ce que de droit !

Aurélien BAUER



Jean Charles BARROIS



RECETTES REALISEES		DEPENSES ENGAGEES	
Intérêts compte épargne		Frais administratifs (1)	837,25
Cotisations	37,01	Achat fournitures scolaires	0,00
Dons particuliers	1 010,00	Scolarité 34 enfants (2006/07 trimestre 2)	300,00
Parrainage scolarité	8 045,00	Scolarité 34 enfants (2006/07 trimestre 3)	300,00
Entreprises, fondations d'entreprises	900,00	Scolarité 34 enfants (2007/08 trimestre 1)	300,00
Fondation Cécile Barbier de La Serre	20 000,00		
Manifestations	10 000,00	Ecole Joseph Ki-Zerbo	
Prise en charge frais administratifs (1)	7 352,57	Fondations et RDC	26 000,00
	837,25		
SOUS-TOTAL RECETTES 2007	48 181,83		
REPORT SOLDE EXERCICE PRECEDENT			
Solde exercice 2006	11 446,61	Ecole Sigi Ja	355,00
		2 armoires métalliques	1 635,00
		Travaux 2 salles de classe (ouverture collège)	
TOTAL CREDIT	59 628,44	TOTAL DEBIT	29 727,25

SOLDE EXERCICE 2007 29 901,19

(1) les frais administratifs sont pris intégralement en charge par les membres fondateurs sous forme d'un don affecté

Rq: Aucun frais de transport Paris-Bamako et d'hébergement n'apparaissent dans les comptes, ceux-ci étant supportés par les membres et non soumis à remboursement.



RECETTES	DEPENSES	
Intérêts compte épargne	Frais administratifs (1)	500,00
Cotisations membres	Achat fournitures scolaires et manuels	2 500,00
Dons particuliers	Scolarité 34 enfants (2007/08 trimestre 2)	300,00
Parrainage scolarité	Scolarité 34 enfants (2007/08 trimestre 3)	300,00
Dons Entreprises et Fondations (solde 2007)	Scolarité 40 enfants (2008/09 trimestre 1)	400,00
Dons Entreprises et Fondations 2008	Ecole Joseph Ki-Zerbo	19 847,00
Bénéfice manifestations	RDC (fin des travaux)	25 995,07
Prise en charge frais administratifs (1)	1er étage	25 995,07
	2e étage	
SOUS-TOTAL RECETTES 2008		
	Ecole Sigi Ja	
	Bloc de 3 latrines	1 600,00
REPORT SOLDE EXERCICE PRECEDENT	Construction 1 salle de classe (collège)	3 000,00
Solde exercice 2007		
	TOTAL DEBIT	80 437,14
TOTAL CREDIT		
		80 829,26

SOLDE EXERCICE 2008

392,12

(1) les frais administratifs sont pris intégralement en charge par les membres fondateurs sous forme d'un don affecté

Rq: Aucun frais de transport Paris-Bamako et d'hébergement n'apparaissent dans les comptes, ceux-ci étant supportés par les membres et non soumis à remboursement.

